

<http://sudeducation92.ouvaton.org/spip.php?article2516>



Alassana, AED au lycée Galilée de Gennevilliers jusqu'au printemps dernier est sous le

STOP coup d'une OQTF



- ANTIRACISME
Publication date: mardi 13 septembre 2022

Copyright © SUD éducation 92 - Tous droits réservés

Sommaire

- [La cagnotte](#)

Alassana, AED au lycée Galilée de Gennevilliers jusqu'au printemps dernier est sous le coup d'une OQTF depuis, alors que son dossier de naturalisation était en bonne voie.

SUD éducation 92 a écrit au préfet pour alerter sur la situation.

La cagnotte

La pétition

Alassana DJALO, originaire de Guinée-Bissau, est arrivé en France il y a presque 9 ans.

Atteint d'une maladie chronique grave, il a sollicité et obtenu, conformément à la loi, un titre de séjour pour soins, parce qu'il est évident qu'il ne peut pas bénéficier d'un traitement médical dans son pays de naissance, classé par l'ONU 175ème sur 189 en termes d'indice de développement humain.

Alassana DJALO, peu après son arrivée en France, où il bénéficie de soins, a obtenu un emploi d'accompagnant des élèves en situation de handicap au lycée Charles Petiet de Villeneuve-la-Garenne, puis, depuis novembre 2016, il occupe la fonction d'assistant d'éducation au lycée Galilée de Gennevilliers. Il travaille donc depuis plus de 6 ans, sans discontinuer, dans des lycées des Hauts-de-Seine.

A l'occasion du renouvellement de son dernier titre de séjour, alors qu'il est toujours engagé dans un lourd parcours de soins et qu'il réside et travaille en France depuis de nombreuses années, la préfecture de Seine-Saint-Denis vient de décider de lui délivrer un refus de renouvellement avec obligation de quitter le territoire français. Autrement dit, il est sous la menace d'une expulsion !

Pourtant, Alassana DJALO a toujours besoin du suivi médical en cours et, pour lui, c'est tout simplement vital ! Il a un programme de rendez-vous médicaux et chirurgicaux absolument indispensables, comme en atteste son médecin de l'hôpital Foch de Suresnes.

Pourtant, Alassana DJALO travaille depuis plus de 6 ans pour l'Education nationale et c'est un assistant d'éducation dont les qualités professionnelles sont unanimement reconnues par ses collègues et la direction du lycée Galilée de Gennevilliers, qui le décrivent comme sérieux, impliqué dans son travail et indispensable au bon fonctionnement de la vie scolaire de l'établissement, au vu de son expérience. Peu avant qu'il reçoive l'OQTF, il avait appris que le Rectorat lui proposait un CDI à partir de la prochaine rentrée.

Pourtant, Alassana DJALO a noué depuis 7 ans en France des liens personnels, professionnels, amicaux, suffisamment intenses et stables pour permettre, comme la loi le permet, le renouvellement de son titre de séjour.

Alassana, AED au lycée Galilée de Gennevilliers jusqu'au printemps dernier est sous le coup d'une OQT

Monsieur le Préfet de Seine-Saint-Denis, les personnels du lycée Galilée, les parents d'élèves, les élèves, sont abasourdis et choqués par votre décision de renvoyer de force Alassana DJALO dans son pays de naissance.

Nous vous demandons de revenir sur cette décision qui n'a manifestement pas pris en compte l'insertion socio-professionnelle de M. DJALO et les liens personnels, intenses et stables, qu'il a noués en France.